



**ITSAP**  
INSTITUT DE L'ABEILLE

# Mallette Pédagogique à destination des ruchers-école

Document annexe 1 – Sécurité et prévention des risques



**acta**  
# MEMBRE  
DU RÉSEAU

Avec le soutien de :



FranceAgriMer



Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation



[www.itsap.asso.fr](http://www.itsap.asso.fr)

# SOMMAIRE

- I. Bonnes pratiques relatives à la possession d'une trousse de secours
- II. Risques liés aux piqûres d'abeilles
- III. Risques liés à l'usage de l'enfumoir
- IV. Risques liés au port de charges lourdes



# Introduction

# Introduction

La sécurité du groupe d'élèves encadré est primordiale lors de la visite des ruches ou à l'atelier. Il est vivement recommandé au formateur d'avoir suivi une formation des gestes de premiers secours, et de demander conseil au médecin du centre 15 au moindre doute.

Avant le premier cours pratique sur le rucher, les formateurs devront s'assurer que :

- les participants portent la bonne tenue, de manière à assurer leur sécurité ;
- le groupe ait une trousse de secours et un moyen de prévenir les secours en cas d'incident ;
- les règles de sécurité ont bien été assimilées, elles peuvent par exemple être distribuées en amont ou début de session, et/ou affichées dans la salle de cours.

Ces règles sont susceptibles de servir pendant les ateliers de la formation, mais aussi durant la future pratique des apiculteurs formés.

# I. Bonnes pratiques relatives à la possession d'une trousse de secours

# I. Bonnes pratiques relatives à la possession d'une trousse de secours

- Établir le contenu de la trousse de secours avec un médecin :
  - produit pour les piqûres et en cas de réaction allergique : les antihistaminiques pour limiter une réaction allergique d'intensité légère à modérée et l'adrénaline auto-injectable qui est le seul traitement du choc anaphylactique ;
  - matériel classique d'une trousse de secours (compresses stériles, désinfectant, gants, couverture de survie, pince, ciseaux, pansements...).
- Établir avec le médecin le protocole écrit pour l'utilisation de ces produits médicamenteux (conduite à tenir dans chaque situation).
- Vérifier régulièrement que les médicaments ne sont pas périmés.
- Garder la trousse de secours accessible pendant le travail sur les ruches.



## II. Risques liés aux piqûres d'abeilles

## II. Risques liés aux piqûres d'abeilles

- **Au préalable :**
  - Exiger la signature d'une décharge de responsabilité liée à la réaction aux piqûres d'abeilles ;
  - Exiger le port d'une tenue complète de couleur claire et suffisamment protectrice, notamment au niveau des chevilles et poignets ;
  - Rappeler les règles et la procédure à suivre en cas de piqûre ou de réaction allergique.
- **Règles basiques à rappeler aux élèves relatives aux piqûres d'abeilles :**
  - Se signaler au formateur ;
  - Eviter tout mouvement brusque, ne pas retirer ses vêtements de protection avant d'avoir écarté tout nouveau danger ;
  - Se mettre à l'écart des ruches sans courir, si possible sous des arbres ou dans un bâtiment;
  - Retirer le dard de la peau sans écraser la poche à venin, au moyen d'une carte en plastique, ou la prince de la trousse de secours par exemple. Appliquer une pommade adéquate ;
  - Observer la réaction pendant quelques minutes, ne pas hésiter à contacter le médecin du centre 15 en cas de doute.

## II. Risques liés aux piqûres d'abeilles

- **En cas de réaction allergique** ((gonflement et/ou chaleurs généralisés, gêne respiratoire ou pour avaler, confusion, sensation de malaise extrême, troubles digestifs, vomissements, diarrhée, douleurs abdominales intenses, pertes de connaissance...) ou de réaction toxique liée à des piqûres multiples évoquant un « syndrome cobraïque », contacter immédiatement le 15 (SAMU) :
  - décrire l'état de la personne ;
  - demander l'avis du médecin quant à l'utilisation de produits contenus dans la trousse de secours.

### Attention !

Une allergie peut se déclarer à tout moment. Ne pas faire de réaction allergique après une piqûre d'abeille ne permet pas de garantir que celle-ci ne se déclenche pas lors des piqûres suivantes.

Aucun examen médical ne permet de savoir qui deviendra allergique de qui ne le sera pas. Le risque de développer une réaction allergique est lié au nombre de piqûres. Un grand nombre de piqûres protège de l'allergie. C'est le cas des apiculteurs professionnels qui sont exceptionnellement allergiques alors que des personnes piquées moins souvent augmentent leur sensibilisation et développent des allergies.



### III. Risques liés à l'usage de l'enfumeur

# III. Risques liés à l'usage de l'enfumoir

- Prévenir le risque de brûlures :
  - choix d'enfumeurs équipés de grilles de protection autour de la chambre à combustion ;
  - port de gants protecteurs obligatoire ;
  - interdire de suspendre l'enfumeur chaud à sa ceinture ou de le tenir entre les jambes.
- Prévenir les irritations des poumons et des yeux :
  - dans l'enfumeur, utiliser un combustible dégageant une fumée la moins toxique possible pour l'apiculteur (résidus distillés de pin, granulés de luzerne ou de lavande, paille...), éviter le carton et autres matières imbibées d'encres et de colle par exemple ;
  - travailler dos au vent pour éviter de respirer la fumée de l'enfumeur ;
  - éloigner l'enfumeur à une distance raisonnable lorsque les abeilles sont suffisamment douces.

## Prévenir le risque d'incendie :

- ne pas poser son enfumeur sur le sol ou sur une substance inflammable ;
- poser de préférence l'enfumeur sur une toiture métallique, ou le suspendre au bord de la ruche ;
- prévoir un extincteur lors de chaque visite de rucher ;
- à la fin de la visite, s'assurer que l'enfumeur est convenablement éteint ;
- redoubler de vigilance en période de sécheresse.

**Attention :** Qu'il soit allumé ou éteint, ne transportez jamais un enfumeur dans un habitacle de voiture, et entreposez-le dans un endroit ventilé.



## IV. Risques liés au port de charges lourdes

# IV. Risques liés au port de charges lourdes

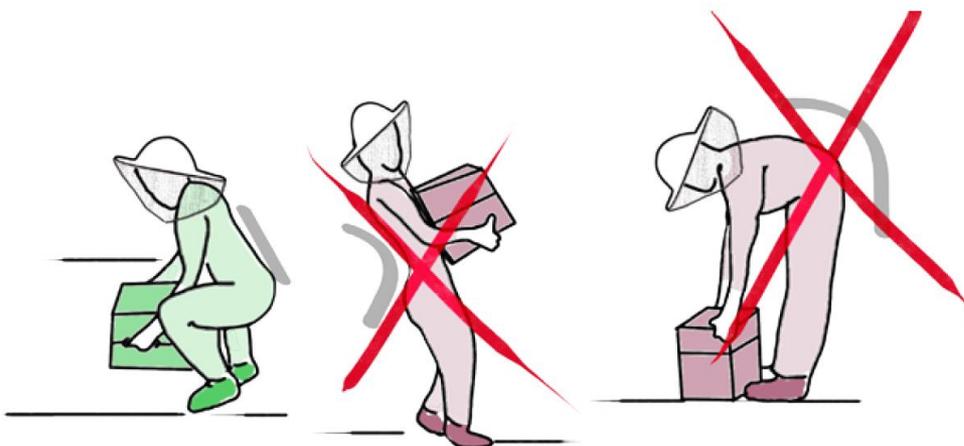
Le port de charges lourdes est un aspect de l'apiculture à prendre au sérieux, que ce soit pour l'apiculteur à titre individuel ou dans le cadre de la responsabilité d'un groupe.

Au rucher et à l'atelier, les chaussures légères sont à proscrire.

De même, veillez à respecter la bonne posture lorsque vous portez des charges :



LA POSTURE POUR SOULEVER UNE CHARGE



Dos droit : bonne posture

Dos creux : mauvaise posture

Dos courbé : mauvaise posture

Astuce : la posture du dos est aussi importante lors de la visite des ruches. Pensez à les installer sur des supports à bonne hauteur.



# Informations complémentaires

Où trouver l'information ?

- *Guide des bonnes pratiques apicoles* (Fiches P1 et P2), ITSAP-Institut de l'abeille, mai 2017.

- *Améliorer votre santé et votre sécurité au travail*,  
[www.msa.fr/lfr/sst/hygiene-de-vie-au-travail](http://www.msa.fr/lfr/sst/hygiene-de-vie-au-travail), mai 2017.